



APPEL À PROJET 2021 SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

L'appel à projet a été conçu pour soutenir les initiatives en faveur de la jeunesse des associations et juniors associations du territoire de la CC2SO. En effet, un des enjeux de la politique associative est de consolider et de poursuivre le soutien à la mise en place de projets diversifiés sur le champ de la jeunesse. Par conséquent, il cible volontairement les structures qui font le choix de proposer ou d'accompagner des actions visant le développement et/ou l'insertion des jeunes.

/// Objectifs

- Contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société en favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation ;
- Rendre les jeunes acteurs de leur territoire ;
- Valoriser les démarches innovantes, mobilisatrices et citoyennes ;
- Favoriser l'autonomisation des adolescents en les associant à l'élaboration des actions les concernant ;
- Susciter leurs initiatives en favorisant leur prise de responsabilité.

/// Bénéficiaires

Tous jeunes âgés de 12 à 17 ans résidant sur le territoire Communautaire Somme Sud-Ouest, en fonction des critères d'éligibilité.

/// Documents joints

Cet appel à projets est constitué de 3 livrets nécessaires à la prise en compte de votre candidature :

N°	NOM	OBSERVATIONS
Livret 1	Dossier de candidature	À remplir par vos soins
Livret 2	Règlement intérieur	En prendre connaissance avant d'effectuer votre réponse
Livret 3	Compte-rendu de l'action	À remplir dans les 3 mois suivants la fin du projet pour obtention du financement



APPEL À PROJET 2021 SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

Dossier de Candidature

/// Identification du porteur du projet

Nom de l'association :

Adresse postale :

Adresse courriel :

Personne chargée du dossier :

Téléphone :

/// Le projet

L'association s'engage à mettre en œuvre le projet suivant :

INTITULÉ DU PROJET :

THÈME DU PROJET :

La citoyenneté et la vie locale
L'humanitaire et la solidarité internationale
Les sciences et techniques
Le numérique
L'élaboration de projets de départ en vacances

L'élaboration de projets de loisirs
L'élaboration de projets culturels
Le développement durable
Autres

DATE PRÉVUE DE DÉMARRAGE DU PROJET :

DATE PRÉVUE DE FIN DU PROJET :



APPEL À PROJET 2021 SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

Règlement Intérieur

/// Critères d'éligibilité

Ce dispositif vise à soutenir des projets novateurs à destination des jeunes de 12-17 ans du territoire communautaire somme sud-ouest pour l'année 2021-2022. Les projets déposés devront répondre aux critères suivants :

- Avoir un lien avec les statuts de l'association ;
- S'inscrire dans une démarche collective avec la participation active des jeunes ;
- Mobiliser une partie d'autofinancement et/ou un cofinancement public ou privé ;
- Nombre de jeunes de 12-17 ans impliqués dans le projet résidant sur le territoire de la CC2SO ;
- Rayonnement du projet sur le territoire communautaire ;
- Mise en place de partenariats.

Les projets déposés devront par ailleurs s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Citoyenneté et vie locale,
- Humanitaire et solidarité internationale,
- Sciences et techniques,
- Culture,
- Numérique,
- Loisirs,
- Départs en vacances en autonomie,
- Développement durable.

/// Restrictions et obligations

- L'association qui bénéficie d'une subvention de la CC2SO doit l'indiquer dans sa communication ;
- Chaque association peut présenter 1 seul projet dans le cadre de cet appel à projets 2021.
- Le projet doit être réalisé entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022.

Sont exclus :

- Les projets d'études, de stages, de formation,
- Les activités inscrites dans le temps scolaire,
- Les séjours linguistiques,
- Les manifestations de dimension locale relevant du cadre d'intervention communale du type fêtes patronales, feux d'artifice, fêtes de la musique, comité / association de jumelage, repas et autres animations des comités des fêtes et d'animation...
- Les manifestations à caractère religieux, politique ou syndical,
- La seule mise en place d'une action « clefs en mains » proposée par un prestataire.



/// Nature et financement de l'aide

L'appel à projet intervient dans le cadre d'une enveloppe annuelle de 30 000 €. Chaque association peut bénéficier d'une enveloppe globale et maximale de 3 000 € et plafonnée à 30% du montant global de la dépense.

L'association doit obligatoirement participer sur ses fonds propres à hauteur de 20% minimum au financement du projet.

Exemple 1	Budget total du projet : 6 000 € Part minimum sur les fonds propres de l'association : $6\,000 \times 20\% = 1\,200$ € Part subventionnable 3 000 € plafonnée à 30% : $6\,000 \times 30\% = 1\,800$ € Subvention allouée = 1 800 €
Exemple 2	Budget total du projet : 15 000€ Part minimum sur les fonds propres de l'association : $15\,000 \times 20\% = 3\,000$ € Part subventionnable 3 000 € plafonnée à 30% : $15\,000 \times 30\% = 4\,500$ € Comme l'enveloppe globale ne peut excéder 3 000 € par projet Subvention allouée = 3 000 €

La communauté de communes subventionne les dépenses suivantes :

- Les intervenants extérieurs (association, entreprise, artiste...);
- Le transport ;
- La location de matériel ;
- Les dépenses d'investissement de matériel ;
- Les entrées (musées ; structures de loisirs...)

Le budget du projet présenté doit prendre en compte l'ensemble des dépenses et recettes ; elles devront être indiquées dans le formulaire ci-joint, ainsi que les différents financeurs. Toute dépense devra être justifiée.

/// Instruction des projets

Les dossiers déposés dans le cadre de cet appel à projets sont instruits par une commission constituée d'élu(e)s communautaires qui sera chargée de délibérer sur les attributions. L'étude du projet est réalisée à partir du dossier de candidature **dans la limite des fonds disponibles**.

NB : Une attention particulière sera apportée aux associations présentant :

- Un projet né d'une initiative de jeunes
- Une part significative de jeunes hommes et femmes comme membres adhérents de l'association
- Un projet intégrant une dimension de prévention (usage numérique, addictions...)
- Pour les associations bénéficiaires de l'aide à la licence 2020-2021, le projet présenté ne doit pas être en lien direct avec l'activité de l'association, ou doit comporter un caractère innovant.

Échéance de remise des dossiers de candidature : **au plus tard le 30 septembre 2021** (délai de rigueur, le cachet de la poste ou l'accusé de réception du courriel faisant foi). Tout retour hors délai ne pourra pas être pris en compte.



Chaque président d'association devra formuler sa demande

Par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
Centre Social CC2SO
10, rue Pierre Gaudefroy
80430 BEAUCAMPS-LE-VIEUX

ou par courriel : animateur-social@cc2so.fr

Modalités de versement de la subvention :

- versement d'une avance : après réception de la notification stipulant la décision favorable, une avance correspondant à 30 % du montant total alloué pourra être versée sur demande expresse de l'association ;
- versement du solde après réalisation et remise d'un compte-rendu de l'action joint des pièces justificatives (factures) dans les 3 mois suivant la fin du projet.

/// Informations diverses

Si votre projet le nécessite, un prêt de matériel peut vous être accordé. Pour cela, merci de remplir le document ci-joint : *LISTE BANQUE DE PRÊT DE MATÉRIEL AUX ASSOCIATIONS*.

Pour toute question relative à cet appel à projet, le service vie associative du Centre Social se tient à votre disposition :

Cédric SOULABAILLE
Référent à la Vie Associative
Téléphone : 07 88 30 64 67
Courriel : animateur-social@cc2so.fr

Date	Horaires	Ville	Lieu de la permanence
04/09/21	9h00-12h30	BEAUCAMPS-LE-VIEUX	Centre Social
11/09/21	9h30-11h30	POIX-DE-PICARDIE	Mairie
18/09/21	9h00-12h30	AIRAINES	Salle des Fêtes de Dreuil-Hamel
25/09/21	9h00-12h30	CONTY	Mairie

Dans un souci de proximité, le PIVA tiendra des permanences sur différents territoires de la CC2SO durant le mois de septembre 2021. **Accueil uniquement sur rendez-vous :**



APPEL À PROJET 2021 SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

Compte-rendu de l'action

Le compte-rendu financier doit comprendre :

- Un bilan qualitatif de l'action (des documents complémentaires peuvent être joints si besoin) ;
- Un compte rendu financier, comprenant un tableau de données chiffrées et une annexe explicative.

Nom de l'association :

/// Bilan qualitatif de l'action

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

.....
.....
.....
.....

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

.....
.....
.....
.....



Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

/// Compte-rendu financier de l'action

DÉPENSES		RECETTES	
Nature de la dépense	Montant	Nature de la recette	Montant
Dépenses indirectes		Recettes indirectes	
Dons		Dons	
Bénévolat		Bénévolat	
Mise à disposition		Mise à disposition	
TOTAL		TOTAL	

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Quelles sont les contributions volontaires en nature (dons, bénévolat, mise à disposition) affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autres observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) :

représentant(e) légal(e) de l'association :

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le

à

Signature